

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE 2025

Dmax (dimension maximale des granulats) :

Changement Dmax : D20 => D16	6.00 € / m³
Changement Dmax : D16 => D8	3.50 € / m³

Fluidité (adjuvant superplastifiant) :

Changement fluidité : S3 => S4	4,50 € / m³
Changement fluidité : S3 => S5	6,50 € / m³

Fibres métalliques :

Fibres DRAMIX DUO 100	En fonction du prix
Fibres HE 1/50 (Arcelor Mittal)	du marché
Fibres HE 1/60 (Arcelor Mittal)	

Adjuvants divers :

Hydrofuge	6,00 € / m³
Retardateur 120min	4,00 € / m³

Ciments :

Ciment CEM III/A 42,5 N LA => CEM III/B 42,5 HSR LA	5,00 € / m³
Ciment CEM III/A 42,5 N LA => 50% CEM III/A 42,5 N LA + 50% CEM I 52,5 R (ng) (P40)	4,00 € / m³
Ciment CEM III/A 42,5 N LA => 100% CEM I 52,5 R 5 (ng) (P50)	8,00 € / m³
Ciment CEM III/A 42,5 N LA => CEM I 52,5 R SR3 LA Cibelcor	24,00 € / m³

Mixer :

Prévoir sur chantier une zone pour nettoyer les mixers. Possibilité de résidu de béton sur la zone de nettoyage.	
Temps de déversement maximum autorisé : 5 min/m³. Au-delà, des indemnités vous seront facturées.	1,65 € / min
Livraison par quantité inférieure à 7 m³/camion :	25,00 € / m³ manquant
Utilisation obligatoire d'un mixer double-pont :	+7,50 € / m³
Utilisation obligatoire d'un mixer 4 axes :	+5,00 € / m³
Béton « retour » : commandé, livré, non déchargé et retourné en centrale.	Prix du béton + 40,00 € / m³

Benne :

Benne semi (y compris charge incomplète si <13m³)	+13,5 €/m³
Benne double-pont (y compris charge incomplète si <8m³)	+16,7 €/m³

Attente anormale des mixers / bennes sur chantier ou en centrale :

Indemnités de retard suite à l'attente des camions sur chantier (>15min) :	
Attente des camions en centrale pour un report ou manque de cadence le jour même du bétonnage :	1,65 € / min / camion
Dès son arrivée sur chantier, notre camion-mixer a priorité de déchargement sur d'autres camions déjà présents.	99,00 € / h / camion

Le système « bonus / malus » n'est pas d'application.

Pompes:

Fleche de 32/36 m	déplacement sur chantier 360,00 € + 7,00 €/m³ pompé	forfait minimum : 409,00 €
Fleche de 42 m	déplacement sur chantier 510,00 € + 8,00 €/m³ pompé	forfait minimum : 566,00 €
Fleche de 46 m	déplacement sur chantier 600,00 € + 9,00 €/m³ pompé	forfait minimum : 663,00 €
Fleche de 51 m	déplacement sur chantier 1.000,00 € + 11,00 €/m³ pompé	forfait minimum : 1.077,00 €
Fleche de 62 m	déplacement sur chantier 1.600,00 € + 13,00 €/m³ pompé	forfait minimum : 1.691,00 €
City pompe	déplacement sur chantier 360,00 € + 115,00 €/heure (de l'arrivée sur chantier à la fin du nettoyage de la pompe ; Dmax 16mm) Au-delà de 40m de tuyaux, 3,50 €/m de tuyau supplémentaire	

Pompage:

Usage d'un béton avec minimum 300 kg de ciment ou de type C20/25.
Prévoir sur chantier une surface suffisante pour nettoyer les mixers et la pompe. Possibilité de résidu de béton sur la zone de nettoyage.
Pour les pompages avec colonne de tuyau supérieure à 60m, barbotine (150,00 € / m³) nécessaire pour l'amorçage de la pompe.
L'heure de démarrage du pompage ne peut être garantie que si celui-ci a lieu en première heure.
Un supplément de 3,50 €/m de tuyau posé sera demandé pour les conduites supérieures à 20m.

Annulation de la pompe :

La veille après 16h00 : facturation de 75% du coût de déplacement sur chantier de la pompe.
Le jour même : facturation de 100% du coût de déplacement sur chantier de la pompe.

Attente anormale de nos pompes sur chantier :

Cadence minimale des pompes : 25 m³/h
En-dessous de cette cadence, un supplément sera facturé au prix de 105,00 €/h (exception pompes 53 m et 63 m : 120,00 €/h).

Horaires de chargement et de livraison :

Nos prix sont valables, les jours ouvrables de la Construction, entre 7 et 17 heures sur votre chantier et de 6 à 16 heures en départ centrale.

Les heures de livraison ne sont données qu'à titre indicatif. Tout écart à ces heures ne pourra, en aucun cas, donner lieu à des facturations d'heures d'attente de la part du client

Annulation d'une commande le jour même du bétonnage :

Le béton commandé, non livré et non produit, vous sera porté en compte à raison de 7,50 €/m³ avec un montant forfaitaire minimum de 100 €.
Le béton commandé, non livré mais produit, vous sera porté en compte à raison du prix total de la commande produite.

Toute annulation résultant de mauvaises conditions météorologiques, alors que celles-ci étaient connues lors de la commande, nous donne droit à l'application des conditions générales d'annulation.

Prélèvement supplémentaire de béton :

Nous pouvons, à votre demande, pendant la prise de nos échantillons sur votre chantier, faire des cubes moyennant un forfait de 40,00€/cube (avec un minimum de 150€). Les résultats de ces contrôles vous seront communiqués ultérieurement.

Clause de hardship :

Si un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion du contrat rend l'exécution de nos obligations excessivement onéreuse, nous pourrions renégocier le prix.

En cas de refus ou d'échec de la renégociation, les parties peuvent convenir soit de la résolution du contrat, à la date et aux conditions qu'elles déterminent, soit demander d'un commun accord au juge de procéder à son adaptation.

En cas de refus ou d'échec des renégociations dans un délai raisonnable, le juge peut, à la demande de l'une ou l'autre des parties, adapter le contrat afin de le mettre en conformité avec ce que les parties auraient raisonnablement convenu au moment de la conclusion du contrat si elles avaient tenu compte du changement de circonstances, ou mettre fin au contrat en tout ou en partie à une date qui ne peut être antérieure au changement de circonstances et selon des modalités fixées par le juge. L'action est formée et instruite selon les formes du référé.

Prix et révision :

Nos prix s'entendent hors TVA. Nous nous réservons le droit de modifier les prix mentionnés dans notre offre et/ou confirmation de commande suivant la clause de révision de prix reprise ci-après :

$p = P (0,18 \text{ s/S (Cat. 2A+)} + 0,30 \text{ c/C (OW 464)} + 0,18 \text{ ca/CA (OW 119)} + 0,10 \text{ z/Z (OW 133)} + 0,04 \text{ diesel/Diesel (OW 549ter)} + 0,2)$

Les facteurs C (ciment), S (salaires), CA (calcaire) et Z (sable) sont les valeurs reprises dans la Mercuriale des Travaux publics de la période de référence correspondant à la date de l'offre.

Le facteur C (ciment) se réfère en permanence au ciment OW464 (CEM III/A 42.5) repris dans la Mercuriale des Travaux publics. Par exception, pour les produits commandés composés exclusivement de ciment OW466 (CEM I 52.5), le facteur C se référera à ce ciment.

Les facteurs c, s, ca et z répondent aux mêmes définitions, mais sont les valeurs de la période de référence correspondant au jour de livraison.

Paiement :

Conditions de paiement : définies sur l'offre.
La présente offre est conditionnée à l'acceptation, par notre assureur-crédit (Atradius), de la mise en place d'une couverture à hauteur du montant total de l'offre, toutes taxes comprises.